



Communiqué de presse

Paris, le 11 septembre 2024

La Fondation des Ponts, en partenariat avec Initiative Grandes Ecoles et Universités et Descartes Développement et Innovation, lance son fonds prêt d'honneur dédié aux start-ups des Ponts et décerne son premier prêt



Signature officielle de la convention de prêt d'honneur le 2/07/2024

(De gauche à droite : Charlotte ENGRAND, Marie-Christine BERT, Julien FLECHARD, Jean-Christophe DE TAUZIA, Gilles ROUSSEL, Anthony BRIANT, Thierry DUCLAUX, Jean-Yves GILET, Christel MOKRETARI, Guillaume MONACI)

La Fondation des Ponts, en partenariat avec Initiative Grandes Ecoles et Universités (IGEU) et Descartes Développement et Innovation (DDI), créé un fonds de prêts d'honneur, Ponts-Incubateur Descartes à destination des entrepreneurs qu'ils soient élèves ou anciens élèves de l'École nationale des ponts et chaussées (ENPC).

Ce dispositif vise à soutenir les porteurs de projets de startups innovantes, au stade d'incubation, dans le lancement de leur entreprise. Il leur permet l'octroi d'un prêt à taux zéro, sans garantie personnelle¹, d'une valeur allant jusqu'à 40 000 € par personne et 60 000 € par projet.

La Fondation des Ponts a souhaité s'appuyer sur les expertises de l'Université Gustave Eiffel et de l'Incubateur DDI, qui lui apportent une compétence dans l'instruction des dossiers et le suivi des start-ups.

L'accompagnement financier et opérationnel

¹ Mais avec une garantie Bpifrance en cas d'échec de 70% pour les primo créateurs et de 50% pour ceux ayant déjà créé une entreprise y compris une micro-entreprise

La Fondation des Ponts assure le financement de ce fonds de Prêt d'Honneur pour un montant total de 300 000 € (100 000 € / an durant 3 ans). Il bénéficie également d'un soutien financier complémentaire de Descartes Développement et Innovation et d'un abondement de Bpifrance à hauteur de 33 % du montant sur chaque prêt accordé.

Ce prêt vient renforcer les apports personnels et les fonds propres des entrepreneurs, afin de leur permettre d'aborder sereinement la phase de lancement de leur start-up, qui est à la fois la plus cruciale pour démontrer la pertinence de leur projet et la plus difficile pour trouver les premiers financements afin de créer ensuite l'effet de levier auprès de financeurs publics ou investisseurs privés.

Les critères de sélection des candidats

L'évaluation des projets présentés s'appuie sur l'analyse des dimensions suivantes :

- Projet ayant un lien avec les thématiques de l'École nationale des ponts et chaussées ou à dimension innovante,
- Projet favorisant une démarche RSE, avec un impact positif,
- Projet ayant élaboré un premier MVP (Minimum Viable Product / Produit minimum viable), avec une première approche du marché et des clients.

Le premier comité d'agrément du nouveau dispositif, qui vient de se dérouler, a décidé d'attribuer un premier prêt de 60 k€ à Julien Flécharde (Ingénieur des Ponts civil de la promotion 2009), Camille Bertin et Julien Bonnemaïson, co-fondateurs de la [start-up BlocToBuild](#), qui développe une solution logicielle, organisée selon une bibliothèque de blocs modulaires adaptables facilitant la gestion de la conformité réglementaire, optimisant les performances environnementales et accélérant la conception avec une approche environnementale forte.

« Pour la Fondation des Ponts, ce prêt d'honneur est un acte fort, représentatif de notre positionnement en matière d'entrepreneuriat. Nous souhaitons donner une dimension supplémentaire à notre accompagnement des start-ups. Notre objectif est de financer 3 à 4 projets dès la première année de lancement du Fonds. Chaque année, la Fondation abondera le fonds pour maintenir le rythme d'investissement à la hauteur de nos ambitions, et nous sommes ravis d'œuvrer en totale collaboration avec IGEU, Descartes Développement et Innovation, l'École nationale des ponts et chaussées et l'Université Gustave Eiffel », souligne Thierry Duclaux, Président de la Fondation des Ponts et membre du comité d'agrément.

« La Fondation des Ponts est un partenaire quotidien à l'ENPC pour toutes nos initiatives. C'est d'une richesse absolue. L'entrepreneuriat occupe une place importante dans la scolarité de nos élèves depuis de nombreuses années, à travers des événements comme la Nuit pour Entreprendre, le Ponts Startup Day et le statut d'étudiant entrepreneur. Ces dispositifs cultivent l'esprit entrepreneurial parmi nos élèves. Je crois que cela aborde des points intéressants pour la formation des ingénieurs à l'ère de la transition écologique : sortir de la technique, avoir le courage d'innover, de créer de la valeur avec enthousiasme et passion. » précise Anthony Briant, directeur de l'École nationale des ponts et chaussées.

« L'Incubateur Descartes en 2024, ce sont 20 projets accompagnés dont 45% issus de l'écosystème académique. Depuis 2011, ce sont environ 32% de nos projets qui sont portés par des fondateurs issus des universités et écoles de l'écosystème académique Paris-Est et nos accompagnés ont un taux de survie à 5 ans de 88%.

C'est fin 2018 que notre compartiment IGEU a vu le jour, et c'est grâce à la COMUE Paris-Est Sup et l'Université Gustave Eiffel que nous avons pu doter le fonds, d'un montant à fin 2023, de 900 k€. C'est en 2024 avec la naissance du compartiment Ponts – Incubateur Descartes que notre fonds franchit la barre du million d'euros. Depuis 2018, ce sont 25 projets qui ont été financés pour près de 915 k€ et 52 personnes qui ont bénéficié d'un PH moyen de 17,6 k€. » Jean-Christophe de Tauzia, Directeur général de Descartes Développement et Innovation.

« Nous sommes particulièrement heureux d'accueillir le fonds Ponts-Incubateur Descartes, le 13^{ème} fonds sous gestion d'Initiative Grandes Ecoles et Universités (IGEUE). Nul doute qu'il poursuivra dans la lignée des

722 entrepreneurs fondateurs soutenus par les fonds gérés par IGEU depuis sa création pour un total de 17,3 M€ de prêts d'honneur. Les prêts d'honneur sont un formidable booster pour ces start-ups, créatrices d'emploi - plus de 2 000 dans les deux premières années de vie des entreprises - et générant un effet de levier de plus de 6 sur d'autres financements. Longue vie et beaucoup de succès au fonds Ponts-Incubateur Descartes ! » commente Jean-Yves Gilet, Président d'Initiative Grandes Ecoles et Universités.

« Nous sommes ravis de cette collaboration active avec tous ces partenaires réunis autour du Fonds Ponts-Incubateur Descartes. Cette création illustre parfaitement notre objectif de réunir des acteurs actifs et engagés de l'enseignement supérieur et de l'entrepreneuriat.

Le processus de préparation, de sélection et d'agrément des prêts d'honneur mis en place par la Fondation des Ponts, accompagné par Descartes Développement et Innovation est exemplaire.

Nous croyons à la vertu des prêts d'honneur montrant la confiance aux entrepreneurs retenus et dont les remboursements permettent de financer d'autres porteurs de projets. La qualité de la sélection, de l'incubateur au comité d'agrément, permet en effet un taux de survie à 5 ans de 85 à 90% » souligne Christel Mokretari, Directrice déléguée d'IGEUE.

« Nous nous réjouissons de la dynamique qui se développe autour de l'expérience acquise par l'Université Gustave Eiffel et Descartes Développement et Innovation dans la gestion du premier fonds IGEU créé en 2018 sur notre campus de Marne-la-Vallée. Cette nouvelle étape de franchise va profiter à l'augmentation du nombre de création d'entreprises innovantes en capacité de contribuer aux grands enjeux de transition et d'impacter la société. L'innovation est un long chemin, et nous le savons avec la vingtaine d'entreprises soutenues, elles auront besoin de compétences qu'elles pourront trouver parmi nos étudiants, de nouvelles connaissances qu'elles pourront acquérir en collaboration avec nos laboratoires de recherche et d'un écosystème fort », Gilles Roussel, Président de l'Université Gustave Eiffel

A propos de la Fondation des Ponts :

Reconnue d'utilité publique depuis 1997, la Fondation des Ponts soutient le développement de l'École et promeut l'excellence, l'égalité des chances et la diversité de ses élèves grâce au mécénat d'entreprises et aux dons collectés auprès des diplômés et des amis de l'École.

A propos du programme de la Fondation à destination de ces startups :

Depuis 2013, la Fondation des Ponts soutient l'École des ponts et chaussées, ses élèves et alumni afin **d'encourager l'esprit d'entreprendre**, mais également de les **accompagner dans leur projet de création d'entreprise** avec des programmes tels que le prix d'encouragement à l'entrepreneuriat, son investissement conjoint avec Ponts Alumni dans la location de postes de travail à Station F, ou encore son soutien au dispositif « Une Nuit pour Entreprendre ».

A ce jour, ce sont 119 projets entrepreneuriaux qui ont été soutenus par la Fondation pour un montant total de 354 k€.

Initié en 2023, le projet de lancement du fonds de prêt d'honneur se concrétise en ce début d'année 2024 suite à la mobilisation record (ayant permis de lever 100 k€ de dons) de la communauté des Ponts tout au long de l'année 2023 et lors de la Nuit des Ponts, évènement de collecte organisé à l'occasion des 25 ans de la Fondation au sein du grand Amphithéâtre de la Sorbonne le 21 novembre 2023.

Contact : Fondation des Ponts

Guillaume MONACI – guillaume.monaci@fondationdesponts.fr – 06 13 18 02 36

A propos de l'École nationale des ponts et chaussées :

L'École nationale des ponts et chaussées, grande école d'ingénieurs française créée en 1747, forme les futurs cadres dirigeants et les chercheurs qui auront à relever les défis de la société durable du 21^e siècle. Au-delà du génie civil et de l'aménagement du territoire, qui ont fait historiquement son prestige, l'École développe formations et recherche d'excellence liées aux enjeux de la transition écologique et de la responsabilité sociale dans des domaines plus larges : ville et transports, mathématiques, économie et finance, énergie, mécanique et science des matériaux...

Les 15 chaires d'enseignement et de recherche de l'École y sont entièrement consacrées, associant objets scientifique et technique, réalité économique et acceptabilité sociétale.

L'ÉNPC est membre de l'Institut Polytechnique de Paris (IP Paris), institut de sciences et technologies à vocation mondiale avec l'École polytechnique, l'ENSTA Paris, l'ENSAE Paris, Télécom Paris et Télécom SudParis. Elle est aussi membre fondateur de PSE-École d'Économie de Paris et de l'université européenne EELISA qui réunit 10 établissements d'enseignement supérieur, dans 8 pays. Elle est enfin certifiée ISO 9001 : 2008. <https://ecoledesponts.fr/>

Contact presse : Karima Chelbi - 01 64 15 34 17 – karima.chelbi@enpc.fr

A propos de l'Université Gustave Eiffel

L'Université Gustave Eiffel est une université créée en 2020 sur un modèle innovant rassemblant le triptyque université/écoles/organisme de recherche et dont l'ambition est de transformer la vie et les villes. Elle est le fruit d'une histoire commune initiée il y a plus de 20 ans entre l'UPEM, l'IFSTTAR, ESIEE Paris, l'ENSG, l'EIVP et l'Éav&t²*. Par cette mise en commun de nombreuses forces en matière de formation

et de recherche, elle crée de meilleures synergies et offre ainsi à ses différents publics une palette de compétences plus riche. L'Université Gustave Eiffel forme jeunes, salariés ou citoyennes et citoyens à tous les niveaux et apporte des éclairages scientifiques à l'ensemble de la société ainsi qu'aux politiques publiques. Engagée sur la thématique des villes durables elle représente à elle seule un quart de la recherche nationale sur ce sujet et contribue à créer in fine un avenir sociétal et environnemental meilleur.

L'Université Gustave Eiffel s'est associée dès sa création à Descartes Développement et Innovation pour offrir une solution de financement de démarrage aux jeunes entrepreneurs présents sur le campus et porteurs d'innovation dans les domaines de la ville et des mobilités durables.

Contact :

Sandrine Witeska – [01 81 66 83 83](tel:0181668383) - Sandrine.Witeska@univ-eiffel.fr

A propos de Descartes Développement et Innovation

Descartes Développement & Innovation (DDI) est la Technopole, structure d'information, de promotion, de mise en relation et d'ingénierie de projets d'innovation du Pôle d'Excellence Ville Durable de la Cité Descartes. DDI opère également un fablab et un incubateur.

Ville Durable désigne un espace urbain à la croisée des piliers économiques, sociaux et environnementaux nécessaires au développement durable. Il répond simultanément aux attentes des citoyens en termes de confort, services et résilience, ainsi qu'aux enjeux environnementaux et aux besoins futurs des générations à venir.

Au sein de l'Agglomération Paris-Vallée de la Marne, DDI facilite les rencontres entre partenaires académiques, institutionnels et entreprises au sein d'un écosystème scientifique et de recherche de pointe en matière de Ville Durable.

En outre, DDI a noué des partenariats avec de grands groupes. Ces collaborations favorisent les mises en relations, l'expérimentation et l'open innovation.

Contact : Incubateur Descartes - 01 60 53 62 45 – incubateur@descartes-devinnov.com

A propos d'Initiative Grandes Ecoles et Universités :

Initiative Grandes Ecoles & Universités (IGEUE) est une association dont l'objectif est de favoriser les créations d'entreprises innovantes dans les Grandes Ecoles, les Universités et les Centres de Recherche. IGEUE agit en accordant des prêts d'honneur aux porteurs de projets issus des incubateurs de ses membres. Au travers de fonds dédiés, elle met en œuvre des moyens financiers et techniques adaptés à l'accompagnement des porteurs de projets et au suivi de leur entreprise.

² l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée (UPEM), l'Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux (IFSTTAR), ESIEE Paris, l'École nationale des sciences géographiques (ENSG-Géomatique), l'École des Ingénieurs de la Ville de Paris (EIVP) et l'École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est (Éav&t).

IGEU finance la période critique entre la période d'incubation et l'accès aux fonds d'investissement. Son mécanisme est particulièrement vertueux puisqu'il permet de financer d'autres entreprises innovantes lorsque les prêts accordés sont remboursés par les bénéficiaires.

Depuis son lancement en 2012, le dispositif a investi plus de 17,3 millions d'euros sous forme de prêts d'honneur et a permis le financement de plus de 441 entreprises innovantes. Près de 90 % de ces start-ups sont encore en activité à 5 ans.

Ce dispositif est opérationnel au travers de 13 Fonds actifs : Fonds IMT Numérique et Fonds IMT Industrie & Energie 4.0 (Fondation Mines-Télécom), Fonds Art et Métiers (Fondation Arts et Métiers), Fonds Paris-Dauphine (Fondation Paris-Dauphine), Fonds International & Sud (Bond'Innov et Revital'Emploi, investissement clos en 2022), Fonds ISEP / ESSCA (ISEP et ESSCA), Fonds Eiffel - Incubateur Descartes (Université Gustave Eiffel, DDI) et Fonds Ponts – Incubateur Descartes (Fondation des Ponts et DDI), Fonds ESTIA Start (Fondation ESTIA Entreprendre), Fonds Sorbonne Paris-Nord (Université Sorbonne Paris-Nord), le Fonds KEDGE BS (Kedge BS), et le Fonds ISTEC (ISTEC).

IGEU est membre du réseau Initiative France et du soutien de Bpifrance.

<https://www.initiative-grandesecoles.fr/>

Contact : Christel MOKRETARI, Directrice déléguée – christel.mokretari@initiative-grandesecoles.fr